

Durée : 5 mois

Formation de niveau 3

Code ROME : D1209

Le métier : Au sein de structures privées (Jardinerie, Producteurs pépiniéristes, horticoles, etc.) un(e) Vendeur(se) Conseil en Jardinerie réalise des activités visant à réceptionner, contrôler et mettre en rayon les végétaux et produits horticoles, à participer à l'agencement, l'approvisionnement, la maintenance d'un rayon, la gestion des stocks, à accueillir, informer, donner des conseils d'utilisation et d'entretiens des produits auprès de la clientèle et d'assurer la vente de végétaux et produits horticoles.

La formation : Le parcours de formation permet d'acquérir et de développer un ensemble de compétences transversales et professionnelles nécessaires à l'exercice de l'emploi de Vendeur(se) Conseil en Jardinerie. A l'issue de la formation, le/la stagiaire aura développé des compétences, en situations professionnelles, lui permettant de :

- S'organiser dans son activité et adapter son action en fonction des conditions rencontrées et des instructions reçues,
- Réaliser des opérations de conditionnement et de préparation de végétaux
- Accompagner et conseiller le client pour l'achat et l'entretien de végétaux

Déroulement de la formation : Le déroulement du parcours de formation s'organise sur une phase de formation de 5 mois pouvant intervenir soit directement après le parcours OPH, soit indépendamment de celui-ci. Dans ce second cas, le ou la stagiaire doit avoir suivi au préalable une formation certifiante ou professionnalisante en horticulture. Le détail organisationnel du parcours se présente ainsi :

Informations générales

Formation Professionnalisante de 7 mois prolongeant le parcours long OPH.

Conditions d'entrée

- Être reconnu Travailleur Handicapé
- Être orienté par la MDPH

Aptitudes et prérequis

- Port de charges supérieur à 10kg
- Aptitudes aux postures physiques contraignantes (travail debout, bras en élévation) et au travail selon les conditions climatiques (froid, en plein air)
- Intégrité manuelle complète au moins d'une main
- Niveau de compétence langagière B1/B2 du CECRL

Contact

Chargée des Admissions

01 69 25 66 60
admissions@esrpjeanmoulin.fr

Période 1 : 1 mois : Formation en centre

Période 2 : 3 mois : alternance entre stages en entreprise et formation en centre

Période 3 : 1 mois : Préparation sortie emploi

Durée totale : 5 mois

Durée : 5 mois

Formation de niveau 3

Code ROME : D1209

Organisation pédagogique : La formation Vendeur(se) Conseil en Jardinerie repose sur la démarche pédagogique de l'Approche par Compétences. Cette démarche consiste à mettre les stagiaires en position d'action dans l'ensemble du processus de formation. Ce principe pédagogique induit une perspective situationnelle visant la mobilisation de compétences et implique fortement les apprenants dans une démarche interactive, inclusive et participative.

La formation propose des modalités pédagogiques diversifiées visant à permettre le développement et la mise en œuvre, en situations de travail réelles ou simulées, de compétences professionnelles et transversales dont la finalité est de se professionnaliser sur le métier de Vendeur(se) Conseil en Jardinerie afin d'accéder et d'occuper directement après la sortie de formation un emploi dans une structure privée.

La formation repose sur un principe d'individualisation des parcours visant à permettre une progression selon les objectifs et les besoins individuels, organiser des points d'étape en équipe pluridisciplinaire, des temps d'évaluation de compétences suivis de remédiations appropriées. La formation repose également sur un principe d'alternance entre temps de travail en groupe et temps de travail individuel et périodes d'immersion en entreprise, notamment en alternance Centre/Entreprise.

Métiers visés et débouchés professionnels : La formation Vendeur(se) Conseil en Jardinerie conduit les stagiaires à occuper dans diverses structures privées des emplois de :

- Vendeur(se) serre chaude, marché couvert, ou rayon pépinière
- Vendeur(se) polyvalent(e) en jardinerie-graineterie, végétaux et produits de jardin

Elle permet de cibler :

- Les jardineries et les graineteries
- Les libres services agricoles
- Les magasins de bricolage qui possèdent un rayon jardinerie ou une jardinerie intégrée
- Les hypermarchés et supermarchés qui possèdent des rayons jardin ou des jardineries intégrées
- Les entreprises horticoles qui possèdent un point de vente au sein de leur établissement

Validation de la formation : La formation Vendeur(se) Conseil en Jardinerie est une formation professionnalisante sanctionnée par l'obtention d'une attestation de compétences permettant la reconnaissance de compétences de niveau 3 de la nouvelle classification des certifications professionnelles.

Elle est également sanctionnée par un jury professionnel réuni dans le cadre d'une validation professionnelle des compétences développées qui se base sur le CQP de la Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie, composé de 4 modules spécifiques à la vente (Mercatique, Gestion commerciale, Communication/Vente et Rayons / Produits végétaux).

**ETABLISSEMENT ET SERVICES DE READAPTATION PROFESSIONNELLE
JEAN MOULIN**

8 rue Roger Clavier, 91700 FLEURY-MEROGIS

Contact Admission : admissions@esrpjeanmoulin.fr ☎ 01 69 25 66 60

Standard ☎ 01 69 25 66 00

www.esrpjeanmoulin.fr